ART. 4 N° 29

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2014

MODERNISATION PRESSE - (N° 2442)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 29

présenté par

 $M.\ Françaix,\ rapporteur\ au\ nom\ de\ la\ commission\ des\ affaires\ culturelles\ et\ de\ l'éducation$

ARTICLE 4

Supprimer la seconde phrase de l'alinéa 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.